

Un état des lieux de la recherche : le doctorat, un parcours soumis aux violences économiques et symboliques ?

Lise Gillot, doctorante en science politique.

Université des Antilles, LC2S-UMR 8053

lisegillot@gmail.com

Résumé

Le doctorat contrevient à l'idée selon laquelle l'élévation du niveau de formation optimiserait la situation économique. Lorsque les doctorant.e.s se retrouvent sans financement spécifique ni poste décent à l'Université (ATER, moniteur), il.elle.s croulent sous les injonctions contradictoires à la productivité et à la rapidité sans moyens financiers décents, avec de maigres perspectives d'avenir. La précarité économique, sociale, académique et symbolique qu'il.elle.s doivent affronter seul.e.s a d'importantes répercussions sur leur santé physique et psychique. L'expérience vécue du doctorat renseigne sur les conditions de production du savoir. Elle révèle l'existence d'une doxa institutionnelle et de croyances épistémologiques sur lesquels se fonde l'enseignement supérieur et la recherche pour viser le progrès scientifique.

Abstract

The doctorate contradicts the idea that raising the level of training would optimize the economic situation. When doctoral students find themselves without specific funding or a decent position at the University (ATER, monitor), they are overwhelmed by the contradictory injunctions to be productive and fast, without decent financial means, and with meager prospects for the future. The economic, social, academic and symbolic precariousness that they have to face alone has important repercussions on their physical and psychological health. The doctoral experience provides information on the conditions of knowledge production. It reveals the existence of an institutional doxa and epistemological beliefs on which higher education and research are based in order to aim for scientific progress.

Mots-clés

Doctorat, précarité, enseignement supérieur et recherche, solitude, violence institutionnelle, hiérarchies, savoirs, solitude, mythe

Keywords

Doctorate, precariousness, higher education and research, loneliness, institutional violence, hierarchies, knowledge, loneliness, myth

La précarisation croissante du statut de doctorant.e est à envisager dans un contexte général de destruction néolibérale de l'université publique¹ depuis près de quarante ans. Pour faire de la France l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde, de nouveaux modes de gestion des ressources visent à accroître l'attractivité et l'innovation des établissements publics de recherche. L'évaluation des performances de l'activité universitaire organise la « mise en concurrence des Universités pour l'obtention des crédits publics comme privés et pour la captation d'une clientèle étudiante »² expliquent Nicolas Brusadelli et Frédéric Lebaron. Du processus de Bologne initié en 1998-99 à la Loi de Programmation de la Recherche (2020), en passant par la Loi relative aux libertés et responsabilités des Universités (2007), un même processus de rationalisation des finances publiques³ est à l'œuvre. Si les personnels hors statut ont depuis longtemps servi de variable d'ajustement à l'université et au CNRS, la précarité récente prend des dimensions bien spécifiques. Elle s'est non seulement accrue mais elle s'est aussi systématisée et normalisée.

1. La précarisation croissante des doctorant.e.s.

Les difficultés financières touchent essentiellement les filières les moins rentables telles que les lettres et les sciences humaines et sociales. Elles atteignent particulièrement les doctorant.e.s issus de milieux modestes, les femmes et les étrangers⁴.

D'après une étude portant sur « les déterminants de l'abandon en thèse »⁵, réalisée en 2003, les sciences humaines et sociales (SHS) sont caractérisées par des taux d'abandon plus élevés que dans les sciences exactes (SE) (autour de 60 % en SHS contre 10 à 30% en SE), des durées plus longues (autour de 5 ans en SHS contre 3 à 3,5 ans en SE) et des taux de financements par allocation du Ministère plus faibles (autour de 10 % en SHS contre 30 à 50 % en SE). Contraints de travailler pour financer leurs recherches, les doctorant.e.s en lettres et SHS ont *de facto* moins de temps à consacrer à leur thèse. Il.elle.s sont moins présent.e.s lors des moments de rencontre formelles ou informelles qui participent à la sociabilité et à la formation.⁶ Plus isolé.e.s qu'en SE où la recherche est organisée autour du travail en laboratoire, les doctorants en lettres et SHS travaillent majoritairement seuls en bibliothèque ou chez eux.

¹ Hugo Harari-Kermadec et Camille Noûs, « En dix chiffres, la destruction néolibérale de l'université publique », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 39 | 2020, consulté le 23 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/traces/11704> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/traces.11704>

² Brusadelli Nicolas, Lebaron Frédéric, « Les indicateurs de « performance » universitaire. Outils statistiques de la privatisation de l'excellence », *Savoir/Agir*, 2012/4 (n° 22), p. 97-104. DOI : 10.3917/sava.022.0097. URL : <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2012-4-page-97.htm>

³ Mignot-Gérard Stéphanie, Normand Romuald, Ravinet Pauline, « Les (re)configurations de l'université française », *Revue française d'administration publique*, 2019/1 (N° 169), p. 5-20. DOI : 10.3917/rfap.169.0005. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2019-1-page-5.htm>

⁴ Marina Chao, Carlotta Monini, Signe Munck, Samuel Thomas, Justine Rochot et Cécile Van de Velde, « Les expériences de la solitude en doctorat. Fondements et inégalités », *Socio-logos* [En ligne], 10 | 2015, mis en ligne le 15 juillet 2015, consulté le 17 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2929> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/socio-logos.2929>

⁵ Montjourides, Patrick et Calmand, Julien, « Docteurs 2003. Enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes docteurs. Bilan trois ans après l'obtention de la thèse », 2007, IREDU consultable sur <http://www.u-bourgogne.fr/leg/z-outils/documents/ENQUETE%20INSERTION%20-%20IREDU%202007.pdf>

⁶ Delphine Serre, « Etre doctorant.e. Socialisations, contextes, trajectoires », *Socio-logos*, 2015, mis en ligne le 16 juillet 2015, consulté le 17 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2924> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/socio-logos.2924>

Il.elle.s sont moins encadré.e.s, mettent d'avantage de temps à publier et travaillent sur des temps plus étalés y compris le soir et le week-end⁷.

Parallèlement à ces conditions objectives dégradées, les exigences du doctorat augmentent. L'un des critères d'évaluation de la performance des écoles doctorales par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur mesure la rapidité et la productivité des doctorant.e.s. L'article 15 de l'arrêté du 7 août 2006 précise que la thèse ne doit pas dépasser trois ans ou six ans pour les salarié.e.s. Durant cette période, le.a doctorant.e est évalué à l'aune de sa capacité à cumuler : séminaires de recherche, enseignement dans différents niveaux et sur différentes thématiques - ce qui implique un gros travail de préparation et de correction – communications ; organisation d'événements scientifiques, publications dans des revues, participation à des ouvrages collectifs⁸, etc. La démultiplication des critères d'excellence scientifique a des effets directs sur la détérioration des conditions de travail des doctorant.e.s, surtout lorsqu'il.elle.s doivent occuper un emploi salarié en parallèle.

A l'université, les étudiant.e.s en thèse occupent les postes les plus précaires. Le recrutement d'enseignant.e.s non permanent.e.s (plus important encore dans les filières de lettres et sciences humaines) vise à faire face à la diminution de postes d'enseignant.e.s titulaires tandis que le nombre d'inscriptions à l'université augmente. Dans le même temps, la charge de travail des enseignant.e.s-chercheur.e.s s'alourdit du fait des nouveaux modes de financement et d'évaluation de l'enseignement supérieur⁹. Le surcroît de tâches administratives qui en découle est en partie pallié par la division du travail académique qui relègue aux non-titulaires les tâches ingrates sous-payées voir impayées. Le monde universitaire repose ainsi largement sur le travail gratuit estime Maud Simonet.¹⁰

S'il.elle.s sont vacataires, les doctorant.e.s sont payé.e.s vingt-six centimes d'euro sous le SMIC. Ce statut n'ouvre aucun droit social (chômage, retraite, congé maladie, congé de maternité, congés payés, etc.). Les vacataires sont payé.e.s à la tâche. S'il.elle.s sont malades ou que leurs cours sont banalisés, il.elle.s ne seront pas payés. Le plus souvent, les vacataires reçoivent leur salaire avec un retard considérable, de huit mois en moyenne. En outre, l'obtention de vacances est conditionnée à la présentation d'un contrat de travail « principal ». Cela signifie que les doctorants doivent travailler à l'extérieur afin de travailler à l'intérieur de l'université, pour travailler gratuitement sur leur thèse. Le doctorat est un travail qui coûte d'avantage qu'il ne rapporte. De surcroît, les doctorant.e.s doivent payer chaque année des frais d'inscriptions à l'université, les conditions d'exonérations ne tenant pas compte de l'ensemble des situations de précarité vécues. L'école doctorale peut prendre en charge certaines dépenses uniquement si la demande a été formulée en amont d'une commission annuelle qui délimite des conditions restrictives d'attribution des aides. Les dépenses qui surviennent (le plus souvent) de façon imprévue ne sont pas prises en compte. En général, les doctorant.e.s assument

⁷ Ronan Vourc'h, « Les doctorants. Profils et conditions d'études », juin 2010, *OVE Infos*, n°24.

⁸ La précarité dans l'enseignement et la recherche, <https://dijoncter.info/la-precarite-dans-l-enseignement-et-la-recherche-1754>, publié le 15/02/2020, consulté le 10 août 2021

⁹ Sylvia Faure, Mathias Millet, Charles Soulié. Enquête exploratoire sur le travail des enseignants chercheurs. Vers un bouleversement de la "table des valeurs académiques" ?. 2005. (halshs-00602398)

¹⁰ Jennifer Deram, « Maud Simonet, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Textuel, 2018, 152 p. », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 14 | 2019, mis en ligne le 29 avril 2019, consulté le 17 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/nrt/5416> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nrt.5416>

eux.elles.-mêmes le coût des déplacements et d'hébergement pour se rendre à des évènements scientifiques, l'accès au terrain de recherche et aux données, sans oublier l'achat de matériel informatique, connexion internet, dictaphone, etc.

Lorsque les doctorant.e.s ne parviennent pas à obtenir un contrat à l'Université, il.elle.s occupent des postes précaires à l'extérieur, souvent à mi-temps, tels que baby-sitter, serveur.se, surveillant.e, enseignant.e contractuel.le dans un établissement scolaire, professeur.e particulier.e. Il.elle.s sont alors soumis aux contraintes socio-économiques de ce type d'emploi et à un déclassement symbolique par rapport à leur niveau d'étude.

Pour échapper aux difficultés du marché du travail et à leurs conséquences sur l'activité de recherche, certain.e.s doctorant.e.s peuvent survivre grâce aux allocations chômage ou au Revenu de Solidarité Active (RSA). Pour ce faire, ils.elles doivent cacher leur inscription en thèse aux agents de Pôle Emploi et de la Caisse d'Allocation Familiale. Ni les allocations chômage ni le RSA ne sont accordés aux personnes en doctorat. Le recours aux minimas sociaux est donc une forme de fraude. Le fait d'en bénéficier place les chercheurs dans une illégalité anxiogène et ampute les droits des jeunes docteur.e.s¹¹ une fois la thèse soutenue.

Le flou qui entoure le statut de doctorant.e ouvre la voie à cette invisibilité sociale. Le.a doctorant.e est à la fois considéré.e comme un.e étudiant.e et comme un.e chercheur.e, son activité est envisagée comme une expérience professionnelle et académique. Pourtant il n'ouvre ni aux droits d'avoir une bourse sur critère sociaux, ni aux protections légales des travailleur.e.s tels que chômage, retraite, congé maladie, congé de maternité, congés payés, etc. Le doctorat s'apparente à un travail bénévole dissimulé derrière la bannière de l'excellence intellectuelle et nourri par les projections d'emploi futur.

Malgré les difficultés du cursus, les perspectives de poste diminuent. On assiste à une « baisse importante du recrutement des chercheur.se.s : - 27% pour les chargé.e.s de recherche entre 2008 et 2016 ; et des enseignant.es-chercheur.se.s : - 36% pour les maîtres et maîtresses de conférences entre 2012 et 2018, - 40% pour les professeur.es des universités ». ¹² Les conditions d'insertion professionnelle des doctorant.e.s sont moins bonnes que celles des titulaires de master professionnel (de niveau bac + 5). Durant les cinq années qui suivent l'obtention du diplôme, le taux de chômage des docteur.e.s est plus élevé que celui des titulaires d'un master. De même, les contrats de travail des docteur.e.s sont moins stables que ceux des titulaires de master, surtout lorsqu'ils.elles travaillent dans le secteur de l'enseignement et de la recherche publique¹³. « Le doctorat échappe à la règle selon laquelle l'élévation du niveau de formation protège du chômage et de la précarité » conclu Delphine Serre. ¹⁴

D'autre part, 41% des doctorant.e.s ne sont pas de nationalité française et il.elle.s connaissent des conditions de vie et de recherche encore plus défavorables. Sur l'ensemble des

¹¹ « La précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche » site de l'université ouverte <https://universiteouverte.org/2020/02/10/la-precarite-dans-lenseignement-et-la-recherche/> réalisé à partir des données de la Direction Générale des Ressources Humaines, « Les enseignants non permanents affectés dans l'enseignement supérieur. Bilan de l'année 2016-2017 » consulté le 10/08/2021

¹² Ibid.

¹³ Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'innovation « La situation des docteurs sur le marché du travail », Février 2017, Note d'information n°3

¹⁴ Delphine Serre, op. cit., p 2.

doctorant.e.s étranger.e.s, seuls 24 % ont obtenu un titre de séjour mention « scientifique », le reste étant considéré comme « étudiant ». « Or, ce titre de séjour [étudiant] apparaît comme l'un des plus précaires, son renouvellement annuel étant soumis à de nombreux contrôles, guidés par l'obsession du "risque migratoire" »¹⁵. Le long des guichets de la Préfecture, dans la pesanteur des files d'attente, devant l'indifférence de fonctionnaires débordé.e.s, face à l'inertie calibrée des procédures administratives et aux incohérences des procédures dématérialisées, chaque renouvellement est synonyme de stress, d'incertitudes et de temps perdu. Les doctorant.e.s étranger.e.s n'ont pas le droit de travailler avant la réception de leur nouveau titre de séjour. Pourtant l'obtention de rendez-vous administratifs pour régulariser leur situation est compliquée et longue, d'autant plus durant la période de crise sanitaire. Les étudiant.e.s étranger.e.s sont autorisé.e.s à occuper un emploi « de manière accessoire » c'est-à-dire que l'activité professionnelle salariée ne doit pas dépasser 60% d'un temps complet¹⁶. Ce qui n'est pas sans poser problème à celles et ceux qui ne parviennent pas à couvrir leurs dépenses avec un emploi à temps partiel et qui ne bénéficient pas de l'aide de leur famille. Lorsqu'il.elle.s se tournent vers les emplois informels, il.elle.s s'exposent à l'exploitation et au non-respect des conditions de travail et de sécurité. Les difficultés financières ainsi que les discriminations vécues par les étrangers en général sur le territoire français exposent les doctorant.e.s à des difficultés d'accès à des droits sociaux élémentaires¹⁷ à un logement décent. Le plan « Bienvenue en France » annoncé en novembre 2019 prévoyait une multiplication par dix des frais d'inscription pour les doctorants non communautaires, passant de 380 € à 3 770 € par an. Après de nombreuses manifestations contre cette mesure, le gouvernement a renoncé à l'augmentation des frais de scolarité pour les doctorant.e.s¹⁸ mais pas pour les étudiants de licence et de master. Cette mesure pénalise donc les candidat.e.s au doctorat qui sont étranger.e.s hors communauté européenne et issus de milieu modeste.

Finalement, lorsque les doctorant.e.s se retrouvent sans financement spécifique ni poste décent à l'Université (ATER, moniteur), il.elle.s croulent sous les injonctions contradictoires à la productivité et à la rapidité sans moyens financiers décents, avec de maigres perspectives d'avenir. La précarité économique, sociale, académique et symbolique qu'il.elle.s doivent affronter seul.e.s a d'importantes répercussions sur leur santé physique et psychique¹⁹.

2. L'épreuve du stress et de la solitude durant la thèse

En 2010, un rapport sur les conditions de vie et de travail des doctorants conduit à l'université européenne de Bretagne par les écoles doctorales Sciences Humaines et Sociales (SHS) et Arts-Lettres-langues (ALL) révèle que la thèse est source de stress pour 73,6% des 131 doctorant.es interrogé.e.s, causant parfois l'abandon du doctorat. La recherche menée par

¹⁵ Jean-Philippe Foegle, « Précarité du statut des jeunes chercheurs et doctorants étrangers », *Plein droit*, vol. 97, no. 2, 2013, pp. I-VIII.

¹⁶ Sauf pour les étudiants algériens qui ne peuvent travailler plus de 18h par semaine selon un accord bilatéral signé entre la France et l'Algérie.

¹⁷ Ils doivent notamment avancer leurs frais de santé.

¹⁸ ANCMSP, « Guide des doctorant.e.s étranger.e.s en France, 2019 : procédures administratives » http://www.shmesp.fr/IMG/pdf/guide_doctorants_e_trangers.pdf consulté le 10/08/ 2021

¹⁹ Laetitia Gerard, Marc Nagels. Niveau de stress perçu par les doctorants et stratégies de coping dysfonctionnelles. *Recherches en éducation*, Université de Nantes, 2017, pp.134-148. [hal-01560666](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01560666)

Pascale Haag (2012)²⁰ auprès d'un échantillon de deux mille doctorants provenant de toutes disciplines montre que près d'un cinquième des doctorant.e.s obtient un score de stress perçu supérieur au seuil pathologique. Les plus touché.e.s par les troubles psychologiques sont les femmes, les doctorant.e.s les moins âgé.e.s et ceux.celles en fin de doctorat.

Ainsi, les doctorants font l'expérience de la solitude. Ce sentiment n'est pas seulement lié à la nature individuelle du travail de thèse, mais aussi à ses conditions de réalisation. Le doctorant est pris dans une multitude d'injonctions contradictoires : entre précarité du statut de doctorant et pression à la productivité scientifique, entre enjeux de survie et activités intellectuelles ; entre haut niveau de diplôme et incertitude radicale des perspectives de carrière universitaire ; entre dimension sacrificielle du travail gratuit et manque de reconnaissance académique²¹. L'effet schizophrénique de ces dilemmes permanents induit de nombreuses réflexions autour de l'intérêt du travail de recherche pour la société en général et pour son parcours personnel et professionnel.

Si l'enfermement dans le temple de la pensée peut apporter la concentration nécessaire à une activité cérébrale féconde, celui-ci prend des allures d'emprisonnement lorsque la thèse devient une obsession dévorante, notamment pendant la période de rédaction. Les doctorant.e.s finissent parfois par se perdre dans les méandres du long dialogue de soi à soi et l'infini des tergiversations mentales. Dormir, manger, faire ses courses en pensant à son sujet et se sentir devenir une thèse ambulante... La recherche doctorale est souvent comparée à un accouchement, ou à un marathon dont la ligne de course ne cesse de reculer à mesure qu'on croit s'en approcher. Lorsqu'il.elle.s n'œuvrent pas pour leur thèse, les doctorant.e.s culpabilisent et s'infligent une discipline de soi contraignante et exigeante. C'est dans ce rapport d'auto-contrôle que se développe une forme d'absorption en soi-même. Consacrer toute son énergie et ses forces vitales à sa recherche revient à une forme d'abnégation de soi, au prix de la mise sous silence de ses autres centres d'intérêt et aux dépens de sa santé. L'étude menée par Nagels et Gérard²² sur 470 doctorant.es aux caractéristiques variées indique des corrélations significatives entre le niveau de stress perçu, le sentiment d'avoir développé une addiction depuis l'entrée en doctorat et l'année d'inscription en thèse.

Cette solitude est d'autant plus douloureuse lorsqu'elle est ressentie vis-à-vis de ses pairs doctorant.e.s et de l'institution d'accueil en général. Les espaces collectifs d'échanges existent, qu'ils soient formels, tels les séminaires et les comités de thèse, ou informels, comme les pauses café ou les repas partagés. Pourtant, ces rencontres ne sont pas toujours propices à « faire lien ». Des relations insatisfaisantes avec les collègues doctorant.e.s et au sein de l'institution d'accueil renforcent le sentiment d'isolement. La concurrence, le jugement, la

²⁰ Philippe Moguërou, Jake Murdoch et Jean-Jacques Paul, « Les déterminants de l'abandon en thèse : étude à partir de l'enquête Génération 98 du Céreq », In A. Degenne, J.-F. Giret, Y. Grelet, & P. Werquin, *Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail : actes des 10èmes Journées d'études Céreq – Lasmas-Idl, Caen, 21-23 mai 2003* (p. 479-490), consulté le 08/08/2021, http://www.cereq.fr/cereq/Colloques/journees/32_Moguerou.pdf

²¹ Marina Chao, Carlotta Monini, Signe Munck, Samuel Thomas, Justine Rochot et Cécile Van de Velde, op. cit.

²² Laetitia Gérard, Marc Nagels, La gestion du stress chez les doctorants : la surconsommation de certains produits qui pourraient nuire à leur santé. *Actualité de la recherche en éducation et en formation*, Aug 2013, Montpellier, France. [http://www.aref2013.univ-montp2.fr/cod6/?q=content/083-la-gestion-du-stress-chez-les-doctorants-la-s.\(hal-00857751\)](http://www.aref2013.univ-montp2.fr/cod6/?q=content/083-la-gestion-du-stress-chez-les-doctorants-la-s.(hal-00857751))

comparaison, l'injonction à la performance, l'affirmation des positions hiérarchiques, l'évaluation permanente voire l'humiliation et le harcèlement²³ sont autant de facteurs de vulnérabilisation de la sociabilité du.de la doctorant.e. Au contraire la bienveillance, la coopération et l'entraide entre collègues solidifient le sentiment d'appartenance et d'estime de soi. La solitude de la thèse est alors rendue plus supportable. Privé.e.s de ces échanges directs durant la crise sanitaire de la COVID-19, les doctorant.e.s ont connu une augmentation de leur détresse psychologique et des symptômes dépressifs. Une étude réalisée à Rennes sur les impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur la santé mentale des étudiant.e.s conclut qu'« il est probable que l'augmentation des troubles psychologiques (...) soit majoritairement une conséquence transitoire des effets négatifs des mesures de lutte contre l'épidémie (cours en distanciel à l'université, confinements, etc.) »²⁴. La crise sanitaire actuelle est donc venue fragiliser des relations professionnelles déjà aléatoires et parfois compliquées.

D'autre part, ceux.celles qui endossent le statut de doctorant.e sont à la fois considéré.e.s comme des collègues et comme des étudiant.e.s. Les apprenti.e.s chercheur.e.s font une expérience particulière de la solitude liée à la gêne et au malaise de l'*outsider* qui cherche maladroitement à être accepté parmi les *insiders*²⁵, à « en être »²⁶. L'apprentissage de l'*hexis* académique, l'intériorisation de la « culture scientifique » passe par la socialisation aux valeurs et aux normes dominantes du champ. Ceux.celles qui bénéficient d'un statut avantageux ont autorité sur les précaires dont le sort et la carrière dépendent de la reconnaissance des premiers.

La thèse est donc un rite de passage et le doctorat une consécration d'un pouvoir universitaire.

Cette épreuve d'incorporation des règles du jeu scientifique est particulièrement coûteuse pour les nouveaux.elles arrivant.e.s dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Dans leur entourage privé, les doctorant.e.s ressentent aussi des difficultés à partager leur vécu de thésard.e. Les représentations du.de la doctorant.e varient en fonction des origines sociales des interlocuteurs. Le.a jeune chercheur.e est tantôt perçu.e comme exotique, passionnant.e, inaccessible, pédant, perché, dépressif.ve, pas fun, pas professionnalisable et tantôt assimilé.e à un.e extraterrestre, un.e médecin (confusion avec le docteur, la doctoresse), un.e éternel.le étudiant.e, un.e intello, un.e masturbateur.rice intellectuel.le, un.e hermite, un.e geek, un.e fumiste, une future personne importante, quelqu'un.e qui a fait tellement d'études qu'aucun.e employeur.se ne pourra le.la payer à hauteur de ses diplômes, etc. Les identités hétérodéterminées du.de la doctorant.e sont parfois contradictoires et souvent inattendues. C'est

²³ CLASCHEs (Collectif de Lutte Anti-Sexiste Contre le Harcèlement Sexuel dans l'Enseignement Supérieur) « Retourner l'arme du droit. Contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche », *Travail, genre et sociétés*, vol. 42, no. 2, 2019, pp. 191-194.

²⁴ Jonathan Roux, Mathilde Lefort, Mélanie Bertin, Cindy Padilla, Judith Mueller, Ronan Garlantézec, Mathilde Pivette, Alain Le Tertre, Pascal Crépey « Impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur la santé mentale des étudiants à Rennes », 26 février 2021, <https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2021/02/Rapport-Impact-Psy-Covid-20210225.pdf> consulté le 10/08/2021

²⁵ Howard S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié, 1985

²⁶ Marie-Eveline Belinga, Yaël Eched et Rose Ndengue, « Les Féministes des marges peuvent-elles parler ? Retour sur un « échec » académique et ses implications épistémologiques et politiques », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 22 | Automne 2019, mis en ligne le 16 décembre 2019, consulté le 17 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/gss/5816> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.5816>

pourquoi il convient aux jeunes chercheur.se.s de mettre en place des stratégies de présentations de soi et de sa thèse. Il s'agit de rendre son sujet compréhensible ou de le présenter comme porteur, utile et innovant. Il est de bon augure de prouver à son entourage intellectuel sa scientificité, sa légitimité, son mérite. Lors des enquêtes de terrain, il est recommandé de confirmer aux informateur.rice.s et aux interviewé.e.s que la problématique sera abordée selon leur point de vue, leur assurer que leurs intérêts seront défendus et que leur parole ne sera pas trahie. Il convient de rassurer sa famille, de lui expliquer les débouchés de la thèse - lorsqu'on est soi-même dubitatif quant aux perspectives d'emploi qu'elle offre - et lui rappeler que l'on est efficace, organisé.e, épanoui.e. Il s'agit de démontrer aux ami.e.s qu'on a encore du temps à leur consacrer, qu'on peut les faire rire, qu'on sait faire autre chose que de stagner devant son ordinateur des heures durant.

La parole du.de la doctorant.e sur sa thèse n'est pas seulement stratégique. L'expression a des vertus anxiolytiques lorsqu'elle est reçue par autrui avec écoute, empathie et confiance. Durant ce parcours d'obstacle, le besoin de se sentir exister, de se ressourcer auprès de personnes « piliers » est criant²⁷. Mais comment raconter une expérience intime, isolante, parfois douloureuse et faite de non-événements ? Comment partager le vécu des autres lorsque la thèse obsède ? Comment prendre part aux discussions légères quand les pensées ne cessent d'être hypercritiques et que les discours paraissent sophistiqués ? Comment se sociabiliser sans risquer de se laisser envahir par des relations fortes susceptibles d'entacher la concentration et de dérober un temps précieux ?

3. Les mythes qui sous-tendent le doctorat et leurs conséquences.

L'expérience vécue du doctorat renseigne sur les conditions de production de la pensée, le statut et l'état des sciences. Elle est révélatrice des mythes et croyances sur lesquels se fonde l'enseignement supérieur et la recherche pour viser le progrès scientifique.

Le doctorat témoigne avant tout de la croyance institutionnelle dans les vertus du sacrifice et de la souffrance. « Tu enfanteras dans la douleur » ; « il faut souffrir pour être belle » n'auraient-ils pas leurs équivalents académiques « Tu chercheras dans la douleur » ; « il faut souffrir pour trouver » ? L'activité de l'esprit est associée à un mode de vie austère et sacrificiel dans la culture judéo-chrétienne. La figure de l'ascèse est de rigueur lorsqu'il s'agit de se consacrer au travail de rédaction : mise à l'écart du monde, ostracisme au sein de la communauté des pairs, pauvreté volontaire, renoncement aux plaisirs, quête de perfection et de vérité, refus de l'oisiveté, soumission à la hiérarchie, etc.

Ensuite, le mythe du.de la *self-made* doctorant.e, chercheur.s.e individuel.le, productif.ve, compétitif.ve et rentable structure l'activité de thèse. Les doctorant.e.s doivent toujours travailler plus pour espérer se démarquer parmi la multitude de candidat.e.s aux rares postes disponibles. Outre la réalisation de la thèse en un laps de temps court et standardisé, les doctorant.e.s sont également tenu.e.s d'enseigner (de préférence à l'université et dans la discipline de leur thèse), de publier (de préférence seul.e.s et dans une revue scientifique reconnue), d'organiser des séminaires (de préférence en anglais), de participer à des colloques

²⁷ Marina Chao, Carlotta Monini, Signe Munck, Samuel Thomas, Justine Rochot et Cécile Van de Velde, op. cit.

(de préférence internationaux), etc. De même, les questions que l'entourage pose régulièrement sont quantitatives plus que qualitatives : « Tu as validé combien d'ECTS ? » « Tu fais une thèse pour quoi faire après ? » « Tu en es à combien de pages ? » « Tu finis quand ? » De la même façon, les chiffres sont devenus un instrument de fondation et de légitimation du caractère scientifique de la sociologie. « L'enquête de terrain, un court moment valorisé dans une première phase de l'équipe de George Friedmann (1946-1950) a été progressivement marginalisée, voire évincée au profit d'enquêtes statistiques qui apparaissent alors plus fiables sur le point de la "preuve" et de la "représentativité" »²⁸ Ce qui est comptable serait ainsi doté d'une plus grande crédibilité, même dans les sciences dites « molles ». Enfin, la pression du chiffre existe de façon latente à travers les différentiels de moyens accordés aux disciplines et aux sujets qui « rapportent » par rapport à ceux qui n'induiraient pas d'utilité économique. Ainsi, il existe une hiérarchie inter et intra-disciplinaire : des filières, des objets légitimes de recherche, des méthodes d'obtention de résultats, des revues scientifiques et il est conseillé aux doctorant.e.s d'inscrire leurs travaux au plus haut de la pyramide pour maximiser leur chance de faire carrière.

De même, les rapports d'autorité sont considérés comme des relations propices à l'acquisition de savoirs. La relation éducative n'est pas un rapport égalitaire dans la mesure où l'un.e impose sa vision sur l'autre au nom de la compétence et de l'âge. L'éduqué.e doit atteindre en un temps fixé par l'éducateur, les objectifs fixés par ce dernier²⁹. Il.elle emploie des moyens coercitifs : le.la doctorant.e sait implicitement ce qui le.la menace s'il.elle ne collabore pas. L'apprenant.e n'est que la créature que l'éducateur veut faire advenir, il est considéré comme un être en devenir et non un sujet du présent. Par le doctorat, l'éduqué.e intègre les normes du champ académique et la soumission à l'autorité institutionnelle et épistémologique.

Pourtant les neurosciences affectives et sociales montrent depuis une trentaine d'années comment la souffrance liée à la violence éducative ordinaire a des effets délétères sur l'activité intellectuelle. Lorsqu'une personne ressent des émotions très désagréables, l'amygdale cérébrale sécrète des hormones de stress qui altèrent, détruisent et ralentissent la production de neurones. Cette neurotoxicité hormonale entraîne des difficultés de réflexion, de prise de décision, de planification, de mémorisation et d'apprentissage, pour ne citer que les aptitudes les plus sollicitées dans la réalisation d'une thèse. Bien que le cerveau soit plus sensible durant les premières années de la vie, il ne cesse d'être impacté durablement par les émotions ressenties durant les vingt-cinq ans où il continue de mûrir, et même au-delà. Les jeunes doctorant.e.s sont donc particulièrement sensibles à la compétition croissante à l'obtention de poste, au sentiment d'invisibilité, au stress, au burn out, etc. Ainsi, les conditions émotionnelles de production de la pensée impactent la science elle-même explique Catherine Gueguen. La pédiatre affirme que le déploiement des capacités intellectuelles est au contraire favorisé par la production de

²⁸ Stéphane Beaud. L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». In: *Politix*, vol. 9, n°35, Troisième trimestre 1996. Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire, sous la direction de Michel Offerlé et Frédéric Sawicki. pp. 226-257.

²⁹ Yves Bonnardel, *La domination adulte*, 2015, Editions Myriadis.

l'ocytocine, hormone du plaisir, de l'amitié et de l'amour³⁰. Cette molécule est un puissant anxiolytique produit lorsqu'une personne agit dans la coopération, le plaisir et qu'elle peut exprimer ses émotions dans la cadre de relations empathiques, soutenantes et encourageantes, jamais dévalorisantes. Quelles recherches et quels chercheur.se.s produiraient un système académique basé sur la coopération et le plaisir ?

Ensuite, le régime de développement des savoirs savants s'est établi à partir de la croyance dans la légitimité supérieure de certains paradigmes et de certains critères de scientificité. Les sciences humaines et sociales se développent et s'institutionnalisent au XIX^e siècle en suivant la proposition d'Auguste Comte (1798-1857) d'étudier la réalité de façon rationnelle et expérimentale sur le modèle des sciences exactes. La doctrine occidentale moderne repose sur l'idée que le scientifique peut être un observateur neutre vis-à-vis de son objet d'étude. Échappant à l'influence des contextes et des chercheurs, les résultats seraient généralisables, universalisables voire anhistoriques. La neutralité du processus de recherche et des scientifiques serait donc garante de l'avancement du savoir. Elle constitue le mythe central de la formation et de la pratique des chercheur.e.s jusqu'à nos jours, toutefois remise en cause par certains courants de pensées.

La sociologue et féministe matérialiste Christine Delphy déconstruit cette doxa en ces termes : « [...] dès lors qu'une analyse ne sert plus une position de classe donnée, elle n'en devient pas pour autant neutre, encore moins « objective ». Elle dessert la première position, et, ne pouvant être hors-classe, c'est donc qu'elle sert une autre position de classe. »³¹ Autrement dit, si notre écriture ne vient pas contrarier la reproduction des rapports de force à l'œuvre dans la société, c'est qu'elle participe à leur perpétuation. Par conséquent, le « tour de magie divin » des sciences est de réussir à défendre les intérêts masculins blancs, hétérosexuel, issus de catégorie socio-professionnelle supérieures, adultes et humain sous couvert d'objectivité et de neutralité explique Donna Haraway³². C'est au nom de l'objectivité que « les approches qui questionnent l'ordre genré et racialisé subissent des attaques en règles aussi bien contre les cadres théoriques mobilisés, que contre les chercheur.e.s qui les développent.³³ » surtout si ces dernier.e.s font eux-mêmes partie des groupes dominés. Les théories des personnes minorisées et les épistémologies féministes, postcoloniales et décoloniales sont structurellement dévalorisées et réappropriées. Elles sont en effet susceptibles de dévoiler l'effet de domination caché derrière les critères de scientificité et donc capables de bouleverser l'ordre scientifique lui-même.

Enfin, l'enseignement supérieur et la recherche véhiculent des représentations sous forme de systèmes d'opposition. Caroline Dayer cite plusieurs lignes de démarcation entre science et non-science : science/sentiment ; monde scientifique/monde quotidien, ordinaire ;

³⁰ Catherine Guéguen, « Faut-il mettre l'empathie au cœur de l'enseignement ? », *Administration & Éducation*, 2020/4 (N° 168), p. 157-163. DOI : 10.3917/admed.168.0157. URL : <https://www.cairn.info/revue-administration-et-education-2020-4-page-157.htm>

³¹ Christine Delphy, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », octobre 1981, *Nouvelles Questions Féministes*, No. 2, Féminisme: quelles politiques?, pp. 58-74, <http://www.jstor.org/stable/40619325>

³² Donna Haraway, « Situated Knowledges. The Science Question in Feminism and the privilege of partial perspective », *Feminist Studies* 14, 1988/3, p. 575-599

³³ Marie-Eveline Belinga, Yaël Eched et Rose Ndengue, op. cit.

science/politique ; science/journalisme ; science/art ; science/spiritualité, religion.³⁴ Les éléments qui ne rentrent pas dans une conception univoque et consensuelle de la science sont automatiquement qualifiés de non scientifiques et dévalorisés. Ces dualités tendent donc à figer les oppositions entre savoirs crédibles et non crédibles. La position objective de la science occidentale est un lieu de pouvoir qui minore et nie les autres formes de savoir telles que l'expérience, les opinions, les traditions orales, les mythes, les croyances populaires, les rêves, l'imaginaire, les intuitions, les émotions, des sensations corporelles, etc. Pour Paul Feyerabend, la manière dont la science s'est imposée dans le système éducatif, social et politique tient de l'idéologie. Il constate que « S'il y a eu séparation entre la religion et l'État cela n'a pas encore été le cas pour la science. »³⁵ Fatima Khemilat parle d'épistémicide pour désigner la mise à mort silencieuse « des autres formes de science, de cultures, de savoirs, d'apports »³⁶ à cause de l'uniformisation et la monopolisation des connaissances par les scientifiques du Nord. Edouard Saïd pointe la complicité substantielle entre les espaces de la production de savoirs dominants et les procédures de l'oppression³⁷ puisque cette alliance tend à légitimer la prétendue supériorité des détenteurs de la vérité sur le monde.

³⁴ Caroline Dayer, *Examen de la pensée classificatoire dans le champ épistémologique: construction et transformation d'une posture de recherche* (Vol.), 2009, [Thèse].

<https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:6518>

³⁵ Paul Feyerabend, *Contre la méthode, Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, 1988, Seuil.

³⁶ Fatima Khemilat, « Epistémicide, l'impérialisme m'a tué. Histoire d'une mort silencieuse des sciences, Vidéo tournée par l'équipe du TMTT (the Muslim Think Tanks), lors des Talks series du 19 avril 2015.

<https://www.youtube.com/watch?v=aNLjwZQqEc> consulté le 10/08/2021

³⁷ Edouard Saïd, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980.